



**Communiqué N°004/BEN/CNOSCG/2026 relatif aux difficultés
d'accès aux liquidités**

Le Conseil National des Organisations de la Société Civile Guinéenne (CNOSCG) suit avec une vive préoccupation les difficultés croissantes et continues des citoyens dans l'accès aux liquidités, aussi bien au niveau des institutions bancaires que les systèmes de paiement électronique.

Depuis plusieurs semaines, des témoignages concordants font état de tensions dans les opérations de retrait, de difficultés d'accès aux ressources financières par les usagers et de pratiques de surfacturation dans certains points de service.

Toute situation susceptible de restreindre cet accès ou d'ouvrir la voie à des pratiques abusives doit être traitée avec la plus grande attention par les autorités compétentes.

Par ailleurs, lors d'une récente intervention médiatique, le porte-parole du gouvernement guinéen, Ministre des transports a indiqué qu'il n'existerait pas de pénurie de liquidités dans les banques mais plutôt, l'Etat encourage les citoyens à privilégier davantage les transactions numériques.

Toutefois, sans remettre en cause l'importance de cette mesure, le CNOSCG pense que la mise en œuvre efficace d'une telle transition nécessite la prise en compte de plusieurs préalables structurels, notamment la réalisation d'études approfondies sur les réalités socio-économiques nationales, le niveau d'accès des populations aux services financiers numériques ainsi que les capacités technologiques et infrastructurelles existantes.

Dans un contexte où une part importante de la population évolue encore dans l'économie informelle et où l'accès aux services bancaires et numériques reste limité dans certaines zones, toute politique de généralisation des paiements électroniques doit s'appuyer sur une approche progressive, inclusive et adaptée aux réalités guinéennes.



Le CNOSCG estime également que les institutions chargées de la régulation du système monétaire, notamment la Banque Centrale de la République de Guinée, ont un rôle essentiel à jouer dans le renforcement des mécanismes de supervision, afin de prévenir toute dérive et de protéger les citoyens contre les pratiques abusives.

La perception d'un manque de réponse claire ou d'une communication insuffisante face aux préoccupations exprimées par les populations peut contribuer à alimenter un climat d'inquiétude et d'incertitude économique.

Au-delà des difficultés individuelles rencontrées par les citoyens, cette situation peut avoir des répercussions sur plusieurs secteurs essentiels de la vie nationale, notamment les activités commerciales, l'économie informelle, les petites entreprises, les interventions humanitaires et l'accès des ménages aux services sociaux essentiels.

Face à ces préoccupations, il incombe au gouvernement guinéen de prendre pleinement conscience de la menace que cela fait peser sur la stabilité financière, social et politique et d'agir de manière responsable pour remédier radicalement à cette crise qui angoisse la population guinéenne. Le CNOSCG tient à rappeler que l'accès des citoyens à leurs propres ressources financières constitue un droit légitime et un élément fondamental du fonctionnement normal de l'économie.

Ceci étant, le CNOSCG invite :

- La Banque Centrale de la République de Guinée à publier régulièrement des informations transparentes sur la situation de la liquidité dans le système bancaire afin de rassurer les citoyens et éviter toute spéculation ou rumeur susceptible d'alimenter l'inquiétude économique ;
- Le gouvernement et les institutions financières à ouvrir un cadre de concertation avec les organisations de la société civile, les acteurs économiques et les associations de consommateurs afin d'identifier ensemble des solutions durables aux difficultés d'accès aux liquidités ;
- Les autorités compétentes à renforcer les mécanismes de suivi et les mesures nécessaires pour garantir un accès normal et équitable aux services financiers pour tous les citoyens ;
- Les institutions financières et les opérateurs économiques à veiller au respect strict des règles et des pratiques transparentes dans les opérations financières ;



- Les distributeurs et points de services Orange Money et Mobile Money à s'abstenir de toute pratique de surfacturation susceptible de fragiliser davantage les populations ;
- Les citoyens à faire preuve de vigilance et à signaler toute pratique abusive auprès des structures compétentes.

Le CNOSCG appelle les autorités à agir avec diligence afin d'éviter que ces difficultés ne se transforment en crise de confiance durable dans le système financier national.

Il rappelle que la confiance des citoyens dans les institutions financières constitue l'un des piliers fondamentaux de la stabilité économique et sociale d'un pays. Sa préservation doit être une priorité pour l'ensemble des acteurs publics et privés.

Dans cet esprit, le CNOSCG réaffirme sa disponibilité à contribuer, dans un cadre constructif et citoyen, aux réflexions et initiatives visant à renforcer la transparence, la stabilité économique et la protection des citoyens.

« La confiance économique d'une nation ne se décrète pas : elle se construit chaque jour à travers la transparence, la responsabilité et la protection effective des citoyens. »

Fait à Conakry, le 12 mars 2026



Le Président du CNOSCG

Gabriel HABA

